



Déclaration de l'UNSA-Education

au CTSD du 8 AVRIL 2015

Madame la Directrice Académique,

Malgré une dotation positive de 31 postes pour le département, la rentrée scolaire 2015 dans le premier degré s'annonce particulièrement difficile et surtout illisible au regard de ce qui nous a été présenté la semaine dernière en groupe de travail.

Permettez-nous tout d'abord d'exprimer notre surprise et notre profond désarroi quant à votre absence à ce groupe de travail.

Lors de votre arrivée dans notre département, vous avez exprimé votre volonté de construire (ou de renouer) un véritable dialogue social ainsi que votre attachement à la lisibilité de votre action pour organiser la politique éducative dans le territoire que vous n'aviez pas encore exploré.

Sept mois ont passé et force est de constater que le bilan est plus que mitigé : les audiences que vous nous accordez sont écourtées ; tout comme le sont les CAPD. Quant à la lisibilité des décisions envisagées, nous nageons en plein brouillard...

Venons-en à ce qui nous préoccupe particulièrement aujourd'hui ; qui engendre sous vos fenêtres un mécontentement perceptible et auquel vous ne pourrez rester sans réponse.

Il n'est pas de notre ressort de demander une rallonge budgétaire à la Ministre mais force est de constater que les conditions de travail de nos collègues seront encore bien difficiles à la prochaine rentrée. A l'heure où l'on compte sur un engagement fort de l'Éducation Nationale et de ses enseignants, les 31 moyens alloués à notre département ne répondront pas aux besoins notamment ceux de remplacements qui brillent par leur absence, et la formation continue par son indigence.

L'augmentation des décharges de direction, la formation des stagiaires, la mise en place des REP+ et la hausse démographique accaparent déjà l'essentiel de notre dotation et votre plafond d'emploi est déjà largement consommé. La « poire pour la soif » est, avant même la rentrée, presque tarie.

L'UNSA Education acte positivement :

- Le retour à un recrutement conséquent par l'augmentation du nombre de stagiaires
- Pour les RASED les quelques départs en formation spécialisées et les possibilités de départs en DEPS.

- Le positionnement sur les REP+ en « donnant plus à ceux qui ont moins » pour accroître l'écart qui se réduisait d'années en années entre l'éducation prioritaire et le milieu dit « ordinaire ».

Toutefois, les moyens que vous devez récupérer pour mettre en place la politique décidée au sommet vous imposent des fermetures de classe. C'est une évidence à laquelle nous n'échappons pas chaque année.

Sur ce point, l'Unsa Education prend toujours ses responsabilités en expliquant aux collègues les faits et les critères qui ont présidé, de manière objective, à ces fermetures.

Or, cette année, même si nous ne remettons pas en cause le « système d'allocation progressive des moyens », les seuils ont disparu et vous serez bien en peine pour apaiser la colère légitime de ceux qui, comme nous, cherchent désespérément l'équité de traitement dans les situations de carte scolaire.

Pourquoi ne pas avoir instauré des seuils précis au regard du classement de la difficulté des écoles ? (par exemple les écoles classées entre 100 et 200 aurait un seuil E/C-1 égal à tant, les écoles entre 200 et 300, entre 300 et 400 etc).

Pourquoi retirer des moyens à une maternelle sortant de REP alors que l'élémentaire qu'elle alimente y reste (Turgauville à Gonfreville) ?

Pourquoi retirer des moyens à une école élémentaire sortant de REP alors que ses effectifs ont augmenté (Ferry/Meret à Petit Quevilly) ?

Pourquoi installer un dispositif « moins de 3 ans » dans une maternelle où il n'y a déjà que 17 élèves par classe ?

Pourquoi ne pas prendre en compte les élèves de CLIS dans les effectifs pour que ceux-ci bénéficient d'une inclusion de qualité avec des conditions correctes d'apprentissages quand la moyenne par classe est déjà élevée ?

Pourquoi ponctionner les nombreuses écoles rurales au lieu d'user de persuasion auprès des maires pour se regrouper ?

Pourquoi entasser les élèves dans les classes publiques quand l'école privée d'à côté use de tous ses prétendus charmes pour se les accaparer ?

Pourquoi oublier les dispositifs de remplacement alors que la situation s'est tendue cet hiver et que la formation continue est réduite à peau de chagrin ?

Pourquoi supprimer les postes de « maîtres ressources sciences » alors que leur travail et l'apport qu'ils proposent aux équipes est considérable ?

Pourquoi transformer des postes de CPC « EPS » en « généralistes » ? (Nous vous demandons d'annexer au PV la déclaration que nous ferons à la suite...)

A tous ces « pourquoi », vous devez, Madame le Directrice Académique, fournir toutes les réponses et explications à défaut de quoi l'équité et la transparence attendues ne seront que de vains mots et votre première rentrée en Seine Maritime sera marquée par l'incompréhension des collègues et le doute concernant votre volonté de faire vivre un véritable dialogue social.

Enfin, sur un tout autre sujet, nous voudrions avoir connaissance du calendrier

concernant les demandes de modifications d'horaires des écoles pour la rentrée prochaine. Quelles modifications seront tolérées ? Les écoles et les collectivités ont-elles été avisées du calendrier et de l'échéancier pour les PEDT ?